



GUIDE PRATIQUE DE L'ÉTUDIANT

Master en enseignement - Section 3
Langues germaniques

Année académique 2024 - 2025



MOT D'ACCUEIL

Welcome ! Willkommen ! Welkom !

Tu as envie de transmettre à tes futurs élèves ta passion pour l'anglais, l'allemand ou le néerlandais ? Bienvenue dans notre section qui t'ouvrira la porte du secondaire inférieur, du primaire et de la promotion sociale.

A travers une formation qui articule théorie et pratique, tu approfondiras tes connaissances linguistiques et tu découvriras le métier d'enseignant. L'équipe enseignante aura à cœur de te former à ces deux volets intrinsèquement liés, que ce soit au niveau des cours, des semaines de stage ou des voyages et séjours linguistiques.

Être étudiant, c'est être acteur de sa propre formation : rigueur, ouverture à l'autre, travail régulier et motivation sont autant d'attitudes importantes pour mener à bien tes études.

Ce guide t'informe en partie du fonctionnement de la Haute École et de notre section. Il sera nécessairement complété par la lecture attentive du Règlement général des études et des jurys et de la Convention de stage.

Nous espérons que tu passeras de très belles années dans nos murs et que tu t'épanouiras dans l'apprentissage du métier d'enseignant de langues germaniques !

À bientôt dans les classes et sur le terrain.

Pour l'équipe enseignante,

Marie COLLET

Coordinatrice de la section 3
Langues germaniques

Michèle SIMAR

Directrice du Département
pédagogique ad interim

TABLE DES MATIÈRES

1.	Composition de l'équipe éducative	4
2.	La vie aux Rivageois	6
3.	Services aux étudiants	11
4.	Calendrier	13
5.	Horaire	14
6.	Ressources numériques et Plateformes.....	15
7.	Grilles de formation	17
8.	Conditions de la réussite	21
9.	Procédures en cas d'incendie	22
10.	Plan de l'établissement	23

1. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

<u>Fonction</u>	<u>Nom</u>	<u>Adresse mail</u>
Direction ad interim	M. SIMAR	secr.rivageois@hech.be
Direction- Adjointe	L. KESTELOOT	laurent.kesteloot@hech.be
		
	S. LOGJES	sophie.logjes@hech.be
		
Apparitorat	V. DELHALLE	vincent.delhalle@hech.be
		

Coordination de
section

Référente de
stages B1, B2,
B3 et M1



M. COLLET

marie.collet@hech.be

Président de
CAVP



I. MARTINI

ives.martini@hech.be

2. LA VIE AUX RIVAGEOIS

Administration du site (local 023)

Ouvert tous les jours de 7h à 12h

Personne de référence : Fabrice ROZDZIALOWSKI

Responsable des infrastructures et des locaux



Accueil (local 015)

Ouvert tous les jours de 8h à 16h30

Distribution des clés des locaux

Distribution des badges XAFAX

Réception des colis

Badge XAFAX

Pour obtenir un badge XAFAX :

- S'identifier sur <https://hech.mynetpay.be> à l'aide de votre identifiant et mot de passe Myhech
- Retirer votre badge à l'accueil
- Recharger votre badge auprès des réévaluateurs que vous trouverez soit dans le couloir du 024, soit à la cafétéria ou au service cours



Ce badge vous permet :

- De payer vos consommations à la cafétéria
- De payer vos impressions et copies au service cours



Apparitorat (local 024)

Ouvert tous les jours de 8h à 17h

Service administratif destiné aux étudiants



Service cours (local 123)
Ouvert tous les jours de 8h à 16h
Impression des syllabus et des travaux
Photocopies
Reliure des travaux

Bibliothèque (local 113)
Ouvert tous les jours de 8h à 16h
Salle d'étude
Prêt de livres, recherches documentaires
Bibliothèque en ligne : hech.bibli.eu



Pôle Techno pédagogique
(1^{er} étage locaux 133 - 134 - 135)
Ouvert tous les jours de 8h00 à 17h30
Prêt du matériel informatique et multimédia
Espaces de travail, ordinateurs...
Espace découpeuse laser
Espace gaming et scanner
Espace imprimante 3 D
Studio d'enregistrement



Connexion WIFI



- Se connecter au réseau « hech-student-r »
- Entrer ses identifiants HECH (e*****@student.hech.be + mot de passe)
- Si d'autres paramètres sont demandés, sélectionnez ces paramètres :
 - Méthodes EAP : « PEAP »
 - Authentification : « MSCHAPV2 »
 - Certificat CA : « ne pas valider »
- Un problème avec le wifi : contacter William Renwart par teams ou par mail william.renwart@hech.be

Administration des locaux

Gestion du planning des réservations des locaux

Lundi : bureau 018

Du mardi au vendredi : bureau 023

La Cafét', cantine durable (local 043)

Ouvert tous les jours de 7h30 à 13h30

Tu trouveras à la Cafét' des Rivageois des sandwiches, salades, soupes, croque-monsieur préparés avec des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, équitables et sains.

Ces repas seront accessibles à tous et une grande attention sera portée à la réduction et au tri des déchets. Les commandes pourront se faire en ligne, depuis ton smartphone.

Tous les jeudis, nous vous proposons des frites.

Au plaisir de t'y retrouver !



Développement durable

Notre école est engagée dans une démarche environnementale.

Le tri des déchets :

- Corbeille noire pour les papiers (dans les classes et les bureaux)
- Container jaune pour les papiers (dans les couloirs)
- Container noir pour les déchets
- Container bleu pour les PM





ASEUS (Association Sportive de l'Enseignement
Universitaire et Supérieur)
Compétitions sportives diverses entre Hautes Ecoles et
Universités

quentin.forthomme@hech.be

Conseil étudiants

Organe constitué d'étudiants élus, qui participent aux différents conseils de la HE et qui informent les étudiants sur leurs droits, la vie sur le campus et les possibilités pédagogiques qui leur sont offertes



Stationnement et mobilité

Gare des Guillemins à 5 minutes de
l'établissement

Passage régulier des TEC

Aucun parking réservé aux étudiants

Vélo

- Des porte-vélos couverts sont accessibles dans la cour centrale
- Il est nécessaire d'amener son propre cadenas
- Les trottinettes peuvent également être stationnées au même endroit



Pour la sécurité de tous

Il est strictement interdit :



**De toucher ou déplacer
les extincteurs !!!**



**De déplacer le mobilier
(tables, chaises, bancs...) !!!**



**Les portes coupe-feu doivent
impérativement rester fermées !!!**

3. SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Service Social

Ouvert tous les jours uniquement sur rendez-vous.

Personne de contact :

Muriel Frankinet muriel.frankinet@hech.be

04 254 76 37



Horaire :

- Mardi et jeudi de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous
- Vendredi de 9h30 à 13h00 : permanence libre

Ce service propose :

- Une écoute attentive dans un cadre discret ;
- Un relais vers des services spécialisés pour toute question personnelle ;
- Une intervention financière pour faire face au coût des études ;
- Une aide à l'obtention d'une bourse d'étude.



Bureau des Relations

Internationales « BRI » (local 049)

Ouvert tous les jours de 8h à 16h

Personne de contact : Dominique PAIROUX
relinter@hech.be

Mobilité nationale et internationale.



Envie d'un coup de pouce

Le service d'Aide à la Réussite (SAR) est là pour toi !

- Pour tous les étudiants de la HECh
 - Responsable du Soutien psychosocial & Accueil Genres Fluides :
M. MAILLEUX : 0496/20 77 60
 - Responsable Accompagnement sportif de haut niveau :
Q. FORTHOMME : quentin.forthomme@hech.be
 - Harcèlement : Accueil – Écoute
N. BERNARD : nicolas.bernard@hech.be – 0474/67 72 45
 - **Service d'Accueil et d'Accompagnement (SAA)**
S. WANNEZ : sarah.wannez@hech.be ou saa@hech.be – 0473/78 26 40
(Local 031)
Attention la date limite pour rendre son dossier est :
 - le 15 octobre 2024 pour le Q1
 - le 1 mars 2024 pour le Q2
 - Responsable du projet Mentorat
M. DEHOUSSE : maud.dehousse@hech.be
- Département pédagogique



Campus des Rivageois

- Édicateur spécialisé :
L. LAMBERT : laurence.lambert@hech.be – 0474/35 96 61
- Masters en enseignement sections 1, 2 et 3 :
J. HEUSLICH : joan.heuslich@hech.be - 04 254 76 49 (Local 031)

4. CALENDRIER

Année académique 2024-2025	Les Rivageois
HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE - DÉPARTEMENT PÉDAGOGIQUE	
CALENDRIER ACADÉMIQUE DE LA FORMATION EN LANGUES GERMANIQUES	
Master en enseignement en Section 3 & Agrégation de l'enseignement secondaire inférieur (AESI)	

Semaines	Remarques	BAC 1 (Section 3)					BAC 2 (Section 3 & AESI)					BAC 3 (AESI)						
		LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE	LU	MA	ME	JE	VE		
1	16-9 20-9	Q1 => 14/09									ULg	Ec.Sta.					Ec.Sta.	
2	23-9 27-9											ULg						
3	30-9 4-10											ULg						
4	7-10 11-10											ULg						
5	14-10 18-10											ULg						
6	21-10 25-10	Toussaint										ULg	Ec.Sta.				Ec.Sta.	
7	28-10 1-11	Toussaint																
Congés d'automne																		
8	4-11 8-11											ULg	Ec.Sta.				Ec.Sta.	
9	11-11 15-11											ULg						
10	18-11 22-11											ULg						
11	25-11 29-11																	
12	2-12 6-12																	
13	9-12 13-12																	
14	16-12 20-12																	
	23-12 27-12	Noël																
	30-12 3-1	Noël																
Vacances d'hiver																		
17	6-1 10-1																	
18	13-1 17-1																	
19	20-1 24-1																	
20	27-1 31-1																	
21	3-2 7-2	Q2 => 01/02																
22	10-2 14-2																	
23	17-2 21-2																	
24	24-2 28-2	Carnaval																
25	3-3 7-3	Carnaval																
Congés de détente																		
26	10-3 14-3																	
27	17-3 21-3																	
28	24-3 28-3																	
29	31-3 4-4																	
30	7-4 11-4																	
31	14-4 18-4																	
32	21-4 25-4																	
33	28-4 2-5	Pâques																
34	5-5 9-5	Pâques																
35	12-5 16-5																	
36	19-5 23-5																	
37	26-5 30-5	dont BLOCUS																
38	2-6 6-6																	
39	9-6 13-6																	
40	16-6 20-6																	
41	23-6 27-6																	
42	30-6 4-7	Q3 => 01/07																
Vacances d'été																		
49	18-8 22-8	du 03/07 au 15/08 inclus																
50	25-8 29-8																	
51	1-9 5-9																	
52	8-9 12-9																	

NB: Les éventuelles "activités annuelles spécifiques" placées à l'issue de la session de janvier seront, le cas échéant, communiquées par la Coordination de Section.
 Légende: J.S. = Journée sportive (implantation des Rivageois) - Ec.Sta. = Journée complète dans les écoles de stage (observation/prestations)
 ULg = activités d'UE portées par l'ULiège. Les activités de Bac 2 mentionnées en couleur bleue correspondent aux UE de l'ULiège (RFIE) pour la Section 3.

5. HORAIRE

Votre horaire est accessible via la plateforme Hyperplanning (voir pages 15 et 16)

Vous pourrez le consulter dès qu'il sera finalisé.

Pour la première semaine de rentrée l'organisation des activités vous sera communiquée par la coordination pédagogique de votre section.

Nous vous encourageons vivement à consulter votre horaire régulièrement. Les horaires des cours, les locaux et les dates peuvent parfois être modifiés.

Horaire de la première semaine – Section 3 – Langues Germaniques

Jour	Heures	Activité	Local
Lundi 16/09	10h00 – 11h00	Accueil académique	Amphi (124)
	11h – 12h30	Accueil par les professeurs de la section	249
	12h30 – 13h30	Pain saucisse offert par le Service Social	Cour centrale
	13h30 – 15h30	Cours de Pédagogie Générale	249
Mardi 17/09	8h15 – 10h15	Cours d'Allemand ou de Néerlandais	246 / 249
	10h30 – 11h30	Séance d'info : outils numériques HE	Amphi (124)
	13h30 – 15h30	Cours d'Anglais	230
Mercredi et jours suivants	Cours à l'horaire (voir Hyperplanning)		

6. RESSOURCES NUMÉRIQUES ET PLATEFORMES



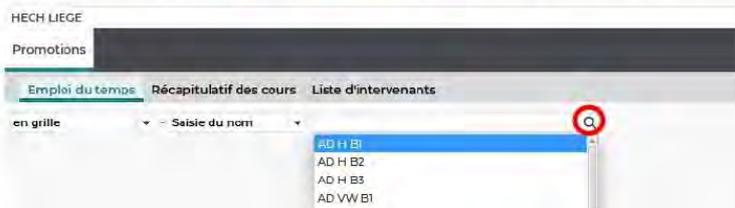
<https://bit.ly/3JFjFSL>

Horaires de cours

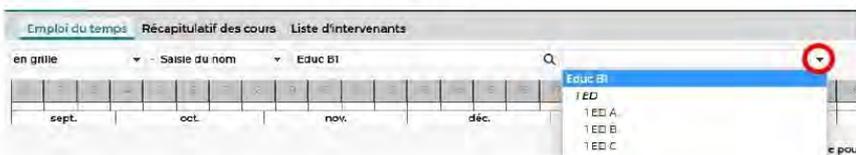
disponibles en ligne sur la plateforme « HYPERPLANNING » via le lien :

hpl.hech.be:62080/hp/invite

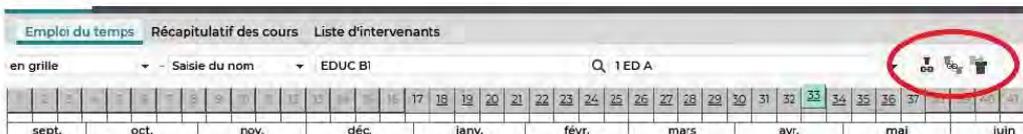
Une fois sur Hyperplanning (espace « Invités »), cliquez sur la loupe pour sélectionner votre section et votre bloc d'études :



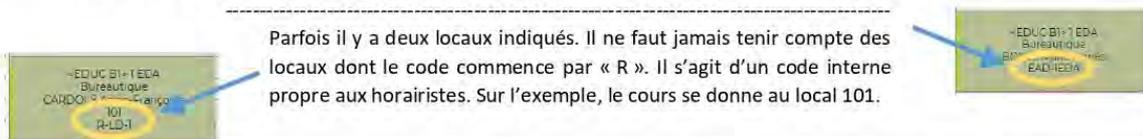
Si nécessaire, précisez votre classe, en déroulant le menu :



Pour être certain.e que **tous** les cours soient affichés, veillez à ce que les trois petites icônes illustrées ci-dessous soient bien « activées » (un petit rond blanc doit apparaître derrière l'icône) :



Les locaux qui commencent par « EAD » signifient que le cours se donne en mode distanciel.



Parfois il y a deux locaux indiqués. Il ne faut jamais tenir compte des locaux dont le code commence par « R ». Il s'agit d'un code interne propre aux horaristes. Sur l'exemple, le cours se donne au local 101.

Dès que possible, si ce n'est pas encore fait, activez votre adresse mail « student » (via la plateforme My Hech – identifiant et mot de passe transmis à l'inscription). En effet, vous allez recevoir sur votre adresse mail « student » des informations importantes concernant l'horaire ¹ :

- un petit tutoriel d'utilisation ;
- une clé d'accès et un mot de passe spécifique pour consulter votre horaire personnel (sur l'espace « Etudiants »).

Seuls les étudiants ayant activé leur adresse mail « student » recevront leur clé d'accès pour consulter leur horaire personnel sur Hyperplanning. Seuls ces étudiants seront avertis personnellement, par mail, des cours déplacés, annulés ou des professeurs absents.

¹ Fonctionnalité disponible pour les Départements Pédagogique et Biomédical uniquement.

7. GRILLES DE FORMATION

GRILLE DE COURS - BAC 1

Unités d'enseignement et Activités d'apprentissage	Crédits	Heures	Quadri
Pédagogie et stage d'observation	3	36	Q1+ Q2
Pédagogie générale (24h)			
Stage d'observation-sensibilisation (1 semaine - Q1) (12h)			
Activités de formation professionnelle 1	7	84	Q1+ Q2
Ateliers de formation professionnelle (72h)			
Techniques de communication orale (12h)			
Anglais :	16	192	Q1+ Q2
Langue et didactique, culture et projet linguistique (dont stage linguistique - 2 semaines au Q2)			
Néerlandais ou Allemand :	16	192	Q1+ Q2
Langue et didactique, culture et projet linguistique (dont stage linguistique - 2 semaines au Q2)			
Maitrise de la langue dans le cadre de la littérature de l'enseignement supérieur	5	60	Q1+ Q2
Équité (ULiège)	5	30	Q1
Philosophie de l'éducation (10h)			
Sociologie de l'éducation (10h)			
Introduction à l'équité des systèmes scolaires (10h)			
Identité enseignante	3	36	Q1
L'enseignant, acteur culturel (12h)			
L'enseignant, acteur social (12h)			
L'enseignant, acteur du système éducatif (12h)			
Psychologie du développement	2	24	Q1
Psychologie des apprentissages	2	24	Q2
Technopédagogie	1	12	Q2

• ORGANISATION DES STAGES

La découverte du métier et la formation progressive à l'enseignement commencent dès le Bac 1 au cours du stage d'observation et lors des activités de formation professionnelle où l'étudiante en formation s'entraîne à donner des leçons à la Haute École d'abord, puis dans des classes de l'enseignement secondaire. Au Bac 2, la future enseignante apprend à préparer des séquences d'enseignement articulant plusieurs leçons, qu'elle concrétise lors des deux stages de deux semaines dans l'enseignement secondaire. Parallèlement, l'étudiante réalise ses premières leçons en primaire. Au Bac 3, c'est d'abord un stage de trois semaines

qu'elle réalise dans l'enseignement primaire. Ensuite, lors du stage de différenciation et d'intégration de cinq semaines, la future enseignante approfondit les compétences liées à la prise en compte des besoins d'apprentissage de tous les élèves, en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages. Au Master, le stage long de plusieurs mois lui permet d'intégrer toutes les compétences du métier, en particulier celles liées à la collaboration au sein d'une équipe éducative. Tout au long du cursus, l'équipe responsable de l'organisation des stages accompagne les étudiantes dans la recherche de lieux pour les réaliser.

Légende :

Cours dispensés par l'ULiège

GRILLE DE COURS - BAC 2

Unités d'enseignement et Activités d'apprentissage	Crédits	Heures	Quadri
Activités de formation professionnelle 2	8	96	Q1 + Q2
Ateliers de formation professionnelle (84h)			
Didactique des langues étrangères dans l'enseignement fondamental (12h)			
Stages d'enseignement (4 semaines)	8	96	Q1 + Q2
Maitrise de la langue orale et écrite dans le cadre de la littérature de l'enseignement supérieur	2	24	Q1 + Q2
Anglais :	10	120	Q1 + Q2
Langue et didactique, culture et projet linguistique			
Néerlandais ou Allemand :	10	120	Q1 + Q2
Langue et didactique, culture et projet linguistique			
Système éducatif (ULiège)	5	30	Q1
Politique de l'éducation, organisation et fonctionnement du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles (10h)			
Stratégies de compréhension de textes scientifiques sur les thématiques de politique de l'éducation (10h)			
Formation à la neutralité (10h)			
Méthodologie de l'enseignement	2	24	Q1
Évaluation des apprentissages	2	24	Q1
Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée	2	24	Q1
Enjeux éthiques du métier	5	60	Q2
Éducation critique des élèves aux médias (12h)			
Déontologie (12h)			
Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre, des inégalités socioéconomiques, et séminaire d'analyse des pratiques (24h)			
Stage socioéducatif (12h)			
Cognition en contexte d'apprentissage (ULiège)	3	18	Q2
Processus cognitifs en contexte d'apprentissage, en ce compris difficultés et troubles			
Didactique disciplinaire (ULiège)	2	12	Q2
Didactique appliquée du Néerlandais ou de l'Allemand			
Technopédagogie	1	12	Q2

• APPORTS DE L'ULIÈGE

Le cursus de formation a été pensé selon la complémentarité des expertises de la Haute École et de l'Université. Au début du parcours de l'étudiant·e, l'ULiège propose des cours qui visent le développement d'un regard critique sur le fonctionnement du système éducatif. Progressivement, les cours de l'ULiège approfondissent les aspects pédagogiques, lin-

guistiques et les aspects liés à l'enseignement des langues. En fin de Bac et au Master, l'ULiège forme les future·s enseignant·e·s à la recherche en éducation. Le mémoire porté par les deux institutions constitue l'aboutissement d'une formation de niveau 7 selon le cadre européen des certifications.

GRILLE DE COURS - BAC 3

Unités d'enseignement et Activités d'apprentissage	Crédits	Heures	Quadri
Différenciation et Orthopédagogie	4	48	Q1 + Q2
Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage (Q1) (24h)			
Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie (Q2) (24h)			
Anglais :			
Langue et didactique, culture et projet linguistique	10	120	Q1 + Q2
Néerlandais ou Allemand :			
Langue et didactique, culture et projet linguistique	10	120	Q1 + Q2
Stage dans l'enseignement primaire	9	108	Q1
Ateliers de formation professionnelle (36h)			
Stage dans l'enseignement primaire (3 semaines) (60h)			
Didactique de l'enseignement des langues en primaire (12h)			
Gestion de l'hétérogénéité (ULiège)	6	36	Q1
Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en Anglais			
Méthodologie de l'enseignement	2	24	Q1
Stage de différenciation et d'intégration	9	108	Q2
Ateliers de formation professionnelle (12h)			
Stage de différenciation et d'intégration (5 semaines) (84h)			
L'enseignant, acteur collaboratif (12h)			
Recherche en éducation (ULiège)	5	30	Q2
Lecture critique de recherches, y compris de l'analyse de données ; stratégies de compréhension de textes scientifiques, y compris en anglais ; méthodologie et outils de la recherche en éducation et en didactique			
Gestion de l'hétérogénéité (ULiège)	4	24	Q2
Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle disciplinaires en Anglais			
Technopédagogie	1	12	Q2

• PROJETS LINGUISTIQUES

Un stage linguistique de deux semaines est organisé au Bac 1 en Flandres, aux Pays-Bas ou en Allemagne. Au bac 2, les étudiant-e-s bénéficient d'un séjour linguistique Erasmus+ de deux semaines dans un pays anglophone. Au bac 3, les étudiant-e-s en anglais-allemand peuvent réaliser leur stage d'enseignement de 5 semaines en Allemagne ou en Communauté germanophone. Au Master, les future-s ensei-

gnant-e-s ont la possibilité de partir en Erasmus durant un quadrimestre. Les étudiant-e-s inscrit-e-s au bachelier partent également chaque année en voyage de section dans une ville néerlandophone ou germanophone. Enfin, des activités culturelles et linguistiques, notamment en partenariat avec d'autres communautés ou pays de langue germanique, sont régulièrement organisées tout au long de la formation.

GRILLE DE COURS - MASTER (SOUS RÉSERVE DE VALIDATION)

Unités d'enseignement et Activités d'apprentissage	Crédits	Heures	Quadri
Stage(s) long(s) et séminaires (Haute École Charlemagne et ULiège)	20	240	Q1+ Q2
Anglais et didactique de la langue	4	48	Q1+ Q2
Néerlandais ou Allemand et didactique de la langue	4	48	Q1+ Q2
Mémoire et dimensions préparatoires	16	/	Q1+ Q2
Mémoire			
Accompagnement méthodologique à la recherche en éducation (ULiège) (18h)			
Communication académique écrite et orale (ULiège) (12h)			
Différenciation et accompagnement personnalisé (ULiège)	7	42	Q1
Différenciation pédagogique et accompagnement personnalisé des élèves (18h)			
Néerlandais ou Allemand et/ou didactique de la langue (24h)			
Langue anglaise et didactique (ULiège)	4	24	/
Anglais académique			
Langue néerlandaise ou allemande et didactique (ULiège)	4	24	/
Néerlandais académique ou Allemand académique			
Projet professionnel et amorce d'une démarche de formation continuée	1	12	Q2

• DÉBOUCHÉS

Le titre de Master en Enseignement section 3 - Langues germaniques (barème 401) permet aux futur-e-s enseignant-e-s de prendre en charge des classes de la 3^e primaire à la 3^e secondaire du Tronc Commun, aussi bien dans l'enseignement ordinaire que dans le spécialisé. Ce titre permet aussi de donner des cours en promotion sociale.

Par ailleurs, le-la détenteur-trice d'un Master en Enseignement des Langues germaniques pourra également valoriser ses compétences dans les administrations publiques, ou encore dans le privé ou à l'étranger.

Un second Master de Spécialisation en enseignement (en un an, barème 501) est accessible après le premier Master, de même que d'autres masters de domaines voisins.

8. CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

La première condition est certainement d'être en ordre d'un point de vue administratif. Soyez attentif aux différentes échéances concernant les inscriptions, le paiement des droits,... Consultez régulièrement la boîte mail de la Haute École que vous avez reçue@student.hech.be

Un master en enseignement comporte 240 crédits, soit un bachelier de 180 crédits répartis en 3 blocs de 60 crédits, suivi d'une année de master à 60 crédits également. Un crédit correspond à une quantité de travail à fournir, que celle-ci soit accomplie en classe, à domicile ou les deux.

Chaque bloc est subdivisé en **unités d'enseignement (UE)** qui valent un nombre variable de crédits. Chaque unité d'enseignement est composée d'une ou plusieurs activités **d'apprentissage (AA)**, ce qu'on appelle « les cours ».

Pour réussir une UE et obtenir les crédits qui y sont associés, vous devez obtenir une note globale de minimum 10/20 pour cette UE. Souvent, une UE correspond à une seule AA mais il est également fréquent qu'une UE contienne plusieurs AA. Dans ce cas, l'évaluation est dite « intégrée » et il n'y a qu'une seule note attribuée pour l'ensemble des compétences et savoirs acquis dans les différentes AA qui composent l'UE.

Lorsque vous débutez vos études, vous avez le statut **d'étudiant de première année du premier cycle**. Dès que vous avez validé les 60 crédits du premier bloc, vous obtenez le statut **d'étudiant en poursuite d'études**. Vous avez deux ans pour le faire.

À l'issue de la première année, les cas de figure suivants peuvent se présenter :

- ✓ vous avez validé 60 crédits : bravo ! Vous devenez un *étudiant en poursuite d'études* et votre programme annuel (PA) sera composé des 60 crédits du bloc suivant.

Dans les autres cas, vous conservez le statut d'*étudiant de première année du premier cycle*. La CAVP (**Commission d'Admission et de Validation des Programmes**) vous proposera un PA adapté à votre situation. Si vous avez validé :

- entre 55 et 59 crédits : votre PA sera composé des UE en échec et d'UE de la suite du cycle avec un maximum de 65 crédits.
- entre 45 et 54 crédits : votre PA sera composé des UE en échec et d'UE de la suite du cycle avec un maximum de 60 crédits.
- entre 30 et 44 crédits : votre PA sera composé des UE en échec et, si la CAVP vous le propose et que vous l'acceptez, d'UE du bloc 2 avec un maximum de 60 crédits.
- entre 1 et 29 crédits : votre PA sera composé des UE en échec exclusivement. Par ailleurs, vous devrez suivre des Activités de remédiation, si vous vous réinscrivez dans la section dans laquelle vous étiez inscrit l'an passé.
- 0 crédit : vous serez non finançable et devrez, sauf dérogation, vous réorienter.

Ces modalités et conditions de la réussite sont détaillées dans le Règlement Général des Etudes et des Jurys, disponible sur www.hech.be > Etudiants > Documents

9. PROCÉDURES D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE, ALERTE À LA BOMBE ET FUITE DE GAZ

Vous êtes témoin d'un incendie ou de présence de fumées, d'une odeur de gaz, de la présence d'un colis suspect, informez immédiatement le chef d'intervention de l'implantation:

ROZDZIALOWSKI Fabrice au 04/254 76 16

Sans réponse, appelez les pompiers (112) et enfoncez un bouton poussoir.

Désignez rapidement le responsable du local dans lequel vous vous trouvez (professeur ou personne située le plus près de la porte). Celui-ci compte les occupants du local au fur et à mesure qu'ils sortent et restent groupés près de lui dans le couloir. Allumez les lumières, fermez les fenêtres avant de sortir du local. Le responsable ferme la porte le dernier.

Rendez-vous au lieu de rassemblement en empruntant l'itinéraire le plus rapide et non le plus court :

Esplanade de la Gare des Guillemins

Au besoin, ne pas attendre dans un bouchon et changer d'itinéraire. Les responsables de groupe ferment la marche.

Au lieu de rassemblement: occuper en priorité la partie du lieu de rassemblement la plus éloignée de l'école pour laisser la place aux arrivants. Le responsable de chaque groupe compte une deuxième fois et communique immédiatement le résultat de ses 2 comptages à la personne chargée du recensement (en veste fluo et en hauteur). Il est important que les groupes ne se mélangent pas et restent rangés.

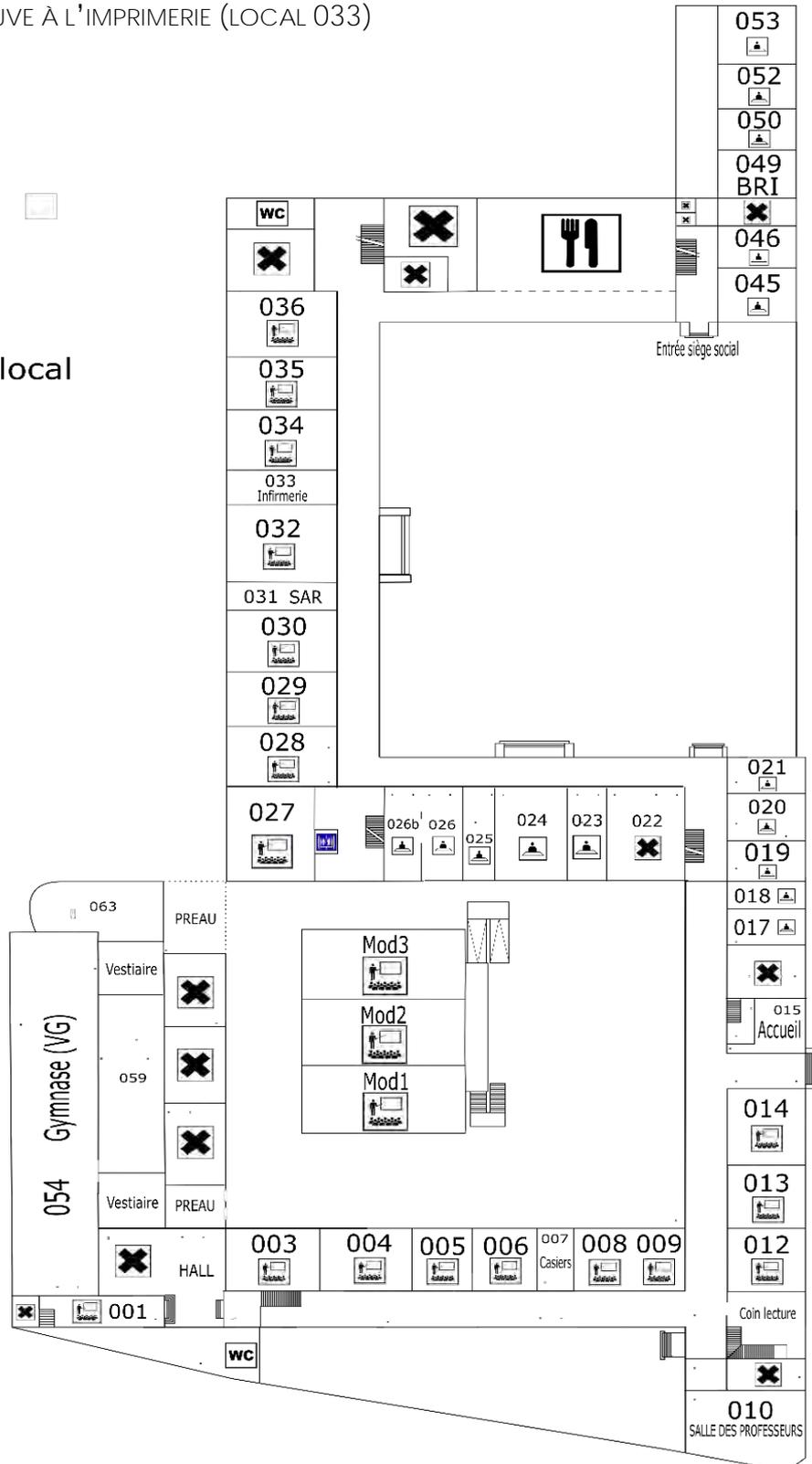
Ne pas quitter le lieu de rassemblement sans l'autorisation du chef d'intervention.

10. PLAN DE L'ÉTABLISSEMENT

REZ DE CHAUSÉE

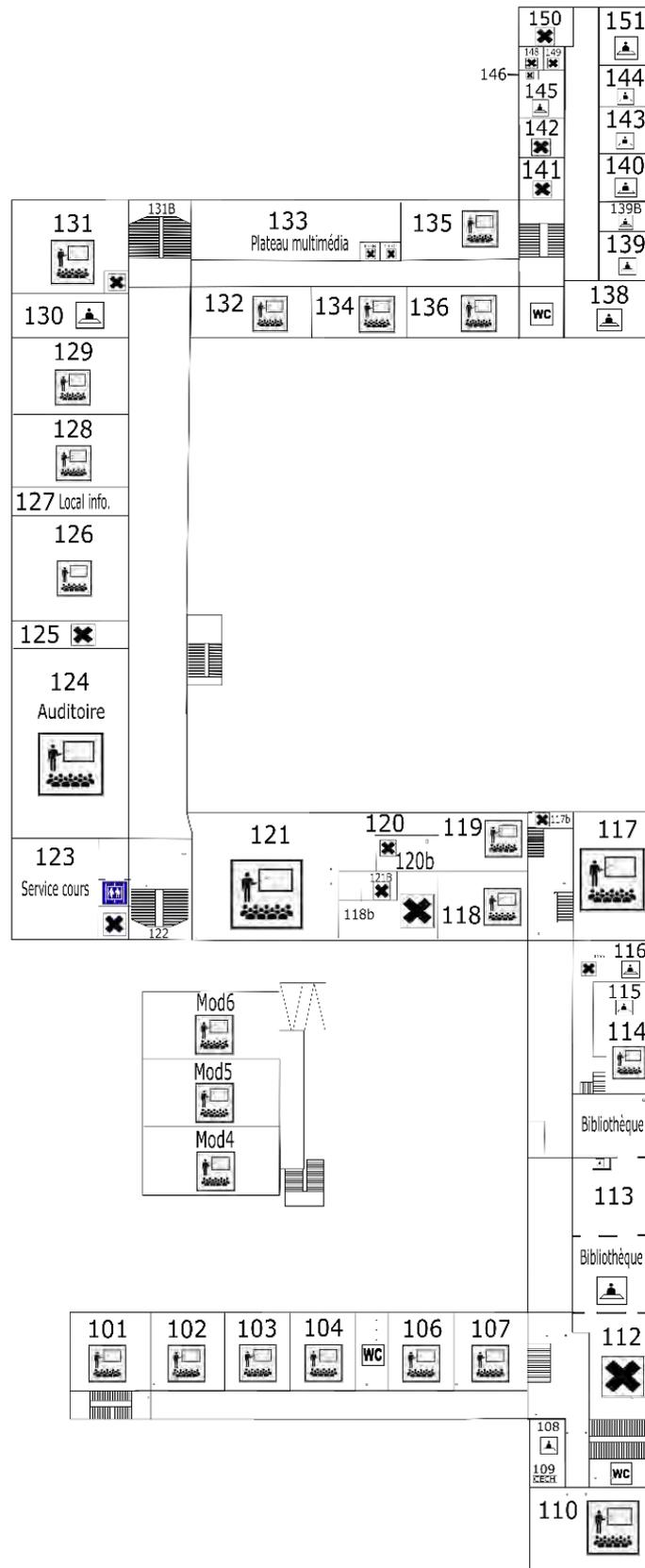
LE DÉFIBRILLATEUR SE TROUVE À L'IMPRIMERIE (LOCAL 033)

-  Bureau
-  WC
-  Classe
-  Cafétéria
-  Ascenseur
-  Réserve ou local technique



NIVEAU 1

-  Bureau
-  WC
-  Classe
-  Ascenseur
-  Réserve ou local technique



NIVEAU 2

-  Bureau
-  WC
-  Classe
-  Ascenseur
-  Réserve ou local technique

